

mêmes par milliers, des ouvriers agricoles dans les Iles Britanniques et il y a de l'emploi pour eux au Canada. Je ne sais pas quelles sont les conditions dans l'Ontario ou dans les provinces de l'Est, mais je sais qu'il y a dans l'ouest du Canada des places pour ce genre d'ouvriers des fermes aussitôt qu'ils débarquent au pays. C'est le seul système d'immigration qui soit bon, procurez-vous l'immigrant et procurez-lui de l'emploi dès qu'il débarque pour qu'il se mette immédiatement à l'ouvrage. Je ne doute pas que le ministre de l'Intérieur n'ait sérieusement étudié la question et je n'en parlerai donc pas davantage. Pourtant, j'aimerais, je le répète, qu'on s'occupât de rechercher cette classe de population et je crois qu'on peut se la procurer si on sait bien s'y prendre.

Fait fort étrange—et le très honorable chef de l'opposition (M. Meighen) en a, hier, de son côté, fait la remarque—le discours du trône ne mentionne nullement la question du tarif douanier. Je suis encore sous le coup de la surprise que m'a causée cette découverte: le mot "tarif" n'y figure même pas. Depuis quarante ans que je suis au pays, j'ai constamment entendu retentir ce mot à mes oreilles; cependant, ici, au sein de la plus importante assemblée législative du Dominion, la question est laissée dans l'ombre. Pourtant, je persiste à croire que le Gouvernement ne dévie pas du droit chemin et qu'avec un peu d'encouragement, il reprendra sa marche en avant.

Avant l'ouverture du Parlement le Gouvernement a reçu des députations des différentes industries, lesquelles ont protesté contre le mode de prélèvement de certains impôts. Ces représentations peuvent être bien ou mal fondées; mais quelle est la députation qui s'est faite auprès du Gouvernement l'interprète des petites gens, je veux dire ceux qui seront appelés en dernier ressort à acquitter ces diverses taxes? Espérons, monsieur l'Orateur, qu'un certain groupe de représentants du peuple verra à protéger autant que faire se peut les intérêts des masses.

Au sujet du tarif douanier, il ne me paraît pas probable que le groupe agraire renonce à réclamer l'abaissement des droits de douanes. Ce n'est pas tant aux droits sur les charrues et les instruments aratoires que je songe en ce moment—car, vous le savez, on nous accuse parfois de ne penser qu'à nous—mais nous réclamons un allègement des droits sur tous les articles de consommation courante et dont même le gagne-petit ne saurait se passer. Nous lutterons donc jusqu'à la fin.

La refonte décennale de la loi des banques doit être effectuée au cours de la présente session. Je vois d'un œil inquiet—je ne pose pas à l'expert financier, mais je crois que la question mérite un sérieux examen—la situation

[M. Forke.]

qui permet la concentration entre quelques mains et un petit nombre d'institutions de tant d'entreprises financières. Puisque on se mêle de refondre la loi des banques, au moins que les intérêts du travailleur soient sauvegardés. Le discours du trône fait allusion au projet de nommer un comité d'enquête sur les problèmes de l'agriculture. Si j'ai bien compris, le Gouvernement se propose de nommer un comité parlementaire. Or, je me demande si un comité parlementaire sera en mesure de mener pareille enquête à bonne fin. Une telle enquête devrait être complète et compréhensive.

Les difficultés qui ont surgi dans l'Ouest sont mises en vedette—surtout les problèmes relatifs au placement et au transport du blé—mais le Canada a bien d'autres obstacles à surmonter. L'arboriculture fruitière, l'industrie laitière ont leurs problèmes; les cultivateurs des Provinces maritimes ont aussi les leurs. En écoutant, l'autre jour, la députation des Provinces maritimes, qui exposait ses griefs au ministre des Finances (M. Fielding), j'ai conclu que les cultivateurs des provinces de l'Est sont en aussi mauvaise passe que ceux de l'Ouest. J'ose donc espérer que si le Gouvernement nomme un comité, on fera une enquête approfondie de la situation et que l'on parviendra à donner une solution pratique aux problèmes qu'elle comporte.

Au cours des dernières semaines, j'ai entendu de nombreux discours, prononcés parfois par des professeurs d'économie politique, désireux de faire la part des divers facteurs qui ont déterminé la crise aiguë où se débat notre agriculture. J'ai attendu avec impatience quels remèdes ces experts proposeraient. Or, en règle générale, ces messieurs se contentent de vous conduire au bord du gouffre, et vous y abandonnent. Je me demande à quoi bon payer de gros traitements à ces professeurs d'économie politique si leur rôle se borne à nous démontrer que nous sommes irrémédiablement perdus? Que la classe agricole cherche d'abord à se tirer d'affaires par elle-même, je le veux bien. Elle peut le faire de bien des manières; mais il faut aussi reconnaître que les cultivateurs ont parfaitement le droit de s'intéresser à la politique et de tenter ce dernier moyen d'améliorer leur sort.

Faisons tomber toutes les entraves et assurons un traitement équitable à la classe agricole. Je parle ici des cultivateurs du Canada tout entier. Je le répète, il faut de toute nécessité que nous résolvions ce problème avant que le Canada jouisse d'une nouvelle ère de prospérité. Règle générale, nous estimons la valeur de nos produits d'après leur puissance d'achat. Ainsi donc, les Provinces maritimes, dans la circonscription que représente l'honorable député de Victoria-Carleton (M. Caldwell), les cultivateurs estiment la valeur de leurs produits d'après la quantité d'articles de